Modèle en cours de validation par un avocat : faites relire vos statuts par un professionnel du droit avant de les signer. Ces documents sont des modèles que vous remplissez vous-même. Ils ne constituent pas un conseil juridique et ne tiennent pas compte de votre situation particulière : un avocat ou un notaire peut les adapter à votre projet.

Acte de nomination du dirigeant d'Atelier Martin Benali

Les associés de la société Atelier Martin Benali, société par actions simplifiée en formation au capital de 10 000 €, dont le siège est 8 rue des Tanneurs, 69001 Lyon :

- Mme Claire Martin, née le 12 avril 1988 à Lyon (69), de nationalité française, demeurant 8 rue des Tanneurs, 69001 Lyon.
- M. Karim Benali, né le 3 novembre 1985 à Villeurbanne (69), de nationalité française, demeurant 21 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon.

décident, dans le cadre de la constitution de la société et conformément à ses statuts, de nommer :

Directeur général

M. Karim Benali, né le 3 novembre 1985 à Villeurbanne (69), de nationalité française, demeurant 21 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon, en qualité de directeur général, pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Le directeur général dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le président (art. L. 227-6, al. 3 du Code de commerce).

Sa rémunération éventuelle sera fixée par une décision ultérieure des associés.

Karim Benali déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Fait à Lyon, le 20 novembre 2026.

Signatures

- Claire Martin, associé
- Karim Benali, associé
- Karim Benali, précédé de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de directeur général »